



PROCÈS-VERBAL

2 de l'**assemblée** publique du conseil d'administration de la Société de transport de Montréal, tenue au siège social de la Société, à la salle 8200, le **MERCREDI 11 MARS 2020** à 17 h 30.

SONT PRÉSENTS :

Monsieur Philippe Schnobb, président du conseil d'administration

Monsieur Craig Sauvé, vice-président du conseil d'administration

Monsieur Georges Bourelle, membre du conseil d'administration

Madame Marie-Andrée Mauger, membre du conseil d'administration

Monsieur Francesco Miele, membre du conseil d'administration

Madame Laurence Parent, membre du conseil d'administration

Madame Catherine Morency, membre du conseil d'administration

Madame Claudia Lacroix Perron, membre du conseil d'administration

Madame Marie Plourde, membre du conseil d'administration

Monsieur Peter F. Trent, membre du conseil d'administration

Le président du conseil d'administration et président de l'assemblée, monsieur Philippe Schnobb, présente tous les membres du conseil d'administration qui assistent à la présente assemblée, ainsi que monsieur Luc Tremblay, directeur général, et monsieur Sylvain Joly, secrétaire corporatif. Le président déclare l'assemblée ouverte et régulièrement convoquée.

À 17 h 30, l'assemblée débute.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Présidée par le président du conseil d'administration.

Conformément à l'article 32 de la *Loi sur les sociétés de transport en commun* (RLRQ c. S-30.01) suit une période de questions au cours de laquelle cinq (5) intervenants s'adressent aux membres du conseil d'administration, période qui débute à 17 h 42.

À 18 h 26, le président du conseil d'administration déclare la période de questions close.

La liste des intervenants ayant posé des questions ainsi que le sujet de leur intervention apparaissent à l'annexe A jointe au procès-verbal.

Le directeur général fait, au conseil d'administration, les recommandations telles qu'énoncées dans tous et chacun des documents « *Recommandation au conseil d'administration* » déposés ce jour au conseil.

Le président appelle l'article 1 de l'ordre du jour.

CA-2020-021 ADOPTER L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 11 MARS 2020

PROPOSÉ par monsieur Georges Bourelle
APPUYÉ par madame Marie-Andrée Mauger

ET UNANIMEMENT

Il est

RÉSOLU d'adopter l'**ORDRE DU JOUR** de la présente assemblée du conseil d'administration de la Société.

CA-2020-022 APPROUVER LE PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ TENUE LE 19 DÉCEMBRE 2019 ET LE PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ TENUE LE 5 FÉVRIER 2020

PROPOSÉ par madame Claudia Lacroix Perron
APPUYÉ par monsieur Craig Sauvé

ET UNANIMEMENT

Il est

- RÉSOLU 1° de considérer comme lu et de ratifier le **PROCÈS-VERBAL** de l'assemblée extraordinaire du conseil d'administration de la Société tenue le **19 décembre 2019**;
- 2° de considérer comme lu et de ratifier le **PROCÈS-VERBAL** de l'assemblée du conseil d'administration de la Société tenue le **5 février 2020**.

CA-2020-023 RÉSOLU UN CONTRAT
GROUPE KSA INC.
ACQUISITION DE CHAISES DIVERSES POUR LE BUREAU
STM-6675-08-16-02
RÉSOLUTION CA-2019-153

VU le rapport de la directrice exécutive – Planification Entretien, Infrastructures et Approvisionnement

ET CONSIDÉRANT la recommandation du directeur général

PROPOSÉ par madame Laurence Parent
APPUYÉ par monsieur Craig Sauvé

ET UNANIMEMENT

Il est

- RÉSOLU de résoudre le contrat pour l'acquisition de chaises diverses pour le bureau, avec la firme « **GROUPE KSA INC.** », lequel avait été octroyé conformément aux termes et conditions du document d'appel d'offres public STM-6675-08-19-02, et à la soumission produite par l'Adjudicataire (Résolution CA-2019-153).

CA-2020-024 ADJUGER UN CONTRAT
LES SERVICES DE GESTION QUANTUM LIMITÉE
SERVICES D'UNE AGENCE DE PLACEMENT DE PERSONNEL
6000003029

VU le rapport du directeur exécutif – Ressources humaines

ET CONSIDÉRANT la recommandation du directeur général

PROPOSÉ par madame Marie Plourde
APPUYÉ par monsieur Georges Bourelle

ET UNANIMEMENT

Il est

- RÉSOLU d'adjuger à l'entreprise « **LES SERVICES DE GESTION QUANTUM LIMITÉE** », un contrat pour les services d'une agence de placement de personnel, pour la période du 4 mars 2020 au 4 mars 2023, au montant de 1 063 440,00 \$, plus les taxes de 159 250,14 \$;

le tout pour un montant maximum pour la Société de **1 222 690,14 \$**, toutes taxes actuelles incluses, conformément aux termes et conditions mentionnés dans la demande de soumissions et dans la soumission produite par l'adjudicataire (6000003029).

	IMPUTATION
Centre	Type U
Compte	553990

CA-2020-025 OCTROYER UN CONTRAT
SAP CANADA INC.
SUPPORT ET ENTRETIEN DE LA SUITE DE PROGICIELS SAP
6000004488

VU le rapport du directeur exécutif – Technologies de l'information et innovation

ET CONSIDÉRANT la recommandation du directeur général

PROPOSÉ par madame Marie Plourde
APPUYÉ par monsieur Georges Bourelle

ET UNANIMEMENT

Il est

RÉSOLU d'octroyer à « **SAP CANADA INC.** », un contrat de support et d'entretien de la suite de progiciels SAP (« SAP Business Suite », « SAP-Portail », « SAP Business Object » et « SAP Libre-service ESS-MSS »), pour la période du 1er avril 2020 au 30 juin 2020, au montant de 531 614,54 \$, plus les taxes de 79 609,28 \$,

le tout pour un montant maximum pour la Société de **611 223,82 \$** toutes taxes actuelles incluses, conformément aux termes et conditions du document « Estimation des frais de maintenance SAP » pour le deuxième trimestre de l'année 2020 (6000004488).

	IMPUTATION
Centre	39300
Compte	552170

CA-2020-026 AUTORISER UN BAIL
3928446 CANADA INC.
LOCATION DU LOCAL 216, SITUÉ AU 5800 ST-DENIS, MONTRÉAL

VU le rapport de la directrice exécutive – Exploitation Bus et
de la directrice exécutive – Planification Entretien, Infrastructures et Approvisionnement

ET CONSIDÉRANT la recommandation du directeur général

PROPOSÉ par monsieur Francesco Miele
APPUYÉ par monsieur Craig Sauvé

ET UNANIMEMENT

Il est

RÉSOLU 1° d'autoriser le bail entre la Société de transport de Montréal (ci-après "STM") et **3928446 CANADA INC.** (agissant et représentée par Services immobiliers Crofton Moore inc.), pour la location du local 216, situé au 5800 St-Denis, Montréal, d'une superficie louable brute de 15 654 pieds carrés, pour un terme de trois (3) ans à partir du 1er avril 2020 jusqu'au 31 mars 2023, pour un montant de 962 488,56 \$, plus les taxes de 144 132,66 \$,

2° d'autoriser une enveloppe budgétaire additionnelle, au montant de 187 848,00 \$, plus les taxes de 28 130,23 \$, pour les dépenses d'entretien et de réparations courantes non prévues au bail, le tout assujetti à la Politique de gestion PG 1.02;

le tout pour un montant maximum pour la Société de **1 322 599,46 \$**, toutes taxes actuelles incluses.

	IMPUTATION
Centre	97401
Compte	573110

CA-2020-027 AUTORISER LA CONCLUSION D'UNE ENTENTE DE RÈGLEMENT
NAVISTAR CANADA ULC ET CAMIONS INTER-ANJOU INC.
FOURNITURE DE CAMIONS CONSTRUITS SELON LES EXIGENCES DE LA STM
STM-4418-01-13-02

VU le rapport du Secrétaire corporatif et directeur Affaires juridiques

ET CONSIDÉRANT la recommandation du directeur général

PROPOSÉ par monsieur Georges Bourelle
APPUYÉ par madame Laurence Parent

ET UNANIMEMENT

Il est

- RÉSOLU
- 1° d'autoriser la conclusion d'une entente de règlement entre la STM, **NAVISTAR CANADA ULC** (« Navistar ») et **CAMIONS INTER-ANJOU INC.** (« Inter-Anjou ») relativement au contrat pour la « Fourniture de camions construits selon les exigences de la STM » (STM-4418-01-13-02), le tout selon les paramètres du projet d'entente joint comme annexe confidentielle;
 - 2° d'autoriser la direction Affaires juridiques à finaliser l'entente entre les parties, laquelle sera élaborée en des termes substantiellement conformes aux termes et conditions du projet d'entente annexé à la présente.

	IMPUTATION
Compte	547150
Ordre interne	271416
Règlement d'emprunt	R-140

CA-2020-028 LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les dossiers soumis à l'ordre du jour de la présente assemblée du conseil d'administration ayant été étudiés

UNANIMEMENT

Il est

- RÉSOLU
- de lever la séance à 18 h 27.

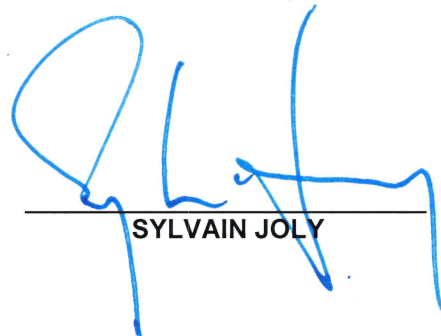
Les résolutions CA-2020-021 à CA-2020-028 inclusivement, consignées dans ce procès-verbal, sont considérées signées, comme si elles l'avaient été une à une.

Président du
conseil d'administration



PHILIPPE SCHNOBB

Secrétaire corporatif



SYLVAIN JOLY

ANNEXE A
PÉRIODE DE QUESTIONS
ASSEMBLÉE ORDINAIRE PUBLIQUE
LE MERCREDI 11 MARS 2020 À 17 h 30

<u>NOM</u>	<u>SUJET DE L'INTERVENTION</u>
<u>QUESTION 1</u>	
M. Henri Desbiolles	Monsieur désire savoir s'il est possible de payer les coûts annuels de la carte OPUS en un seul versement. Il ne désire pas obtenir un 13 ^e mois gratuit. Il préfère payer une seule fois et éviter de devoir valider sa carte mensuellement.
Le Président	Le président mentionne qu'il est possible d'utiliser OPUS en ligne et de recharger la carte tous les mois à partir de la maison et de pouvoir vérifier le solde. La STM travaille avec l'ARTM afin d'offrir différentes alternatives pour l'achat de titres. Toutefois, il n'est pas possible d'acheter les titres de transport annuellement.
<hr/>	
<u>QUESTION 2</u>	
M. Henri Desbiolles	Monsieur demande s'il serait possible d'offrir l'application Sirta.
Le Président	Le Président réfère la question à Luc Lamontagne, directeur exécutif – Technologies de l'information et innovations. Luc Lamontagne mentionne que des démarches se font pour que le site de l'application Web soit diffusé sur le mobile. Toutefois, la mise en place de l'application mobile est planifiée pour de plus longs délais.
<hr/>	
<u>QUESTION 3</u>	
M. David Seto	Monsieur Seto remet aux membres du conseil un document avec schémas portant sur le prolongement de la Ligne Bleue, entre autres, les stations qui croiseront Pie IX et Lacordaire. Il suggère de créer des infrastructures pour que les bus descendent en sous-terrain pour l'embarquement des passagers et ressortent en surface pour réduire la distance à parcourir par les passagers (escalier, marche) et le temps pour accéder aux bus. Ceci dans le but de minimiser l'effort humain et rendre le transport plus agréable. En rendant le service intermodal, cela permettrait aussi de redonner les lettres de noblesses au réseau bus. Les schémas remis par monsieur incluent aussi la Ligne Rose. De plus, en ce qui concerne le point terminal Galeries d'Anjou – Bélanger, monsieur mentionne qu'il serait préférable de le faire sur Jean-Talon à cause du plus grand nombre d'usagers.
Le Président	Le président mentionne que pour Pie IX, il y aura des ascenseurs qui permettront aux usagers de descendre en tunnel et d'accéder aux quais du métro. Pour ce qui est de Lacordaire, il faudrait voir les prévisions. Lors des consultations publiques portant sur le prolongement de la Ligne Bleue, beaucoup de suggestions et commentaires ont été faits par la population. Les commissaires étudieront le tout et un rapport sera publié. La modification de tracés peut être problématique. Toutefois, il y a une préoccupation quant à l'accès aux bus aux Galeries d'Anjou. Le tout sera pris en considération.

Suivi S. Joly

QUESTION 4

M. Philippe Tremblay

Monsieur mentionne que dû à des travaux à la station McGill, le bus 168 ne se rend plus à la station; le terminus se fait coin René-Lévesque et Robert-Bourassa. Il demande s'il serait possible que le terminus direction nord puisse être le même que le terminus direction sud, soit à la station Square-Victoria. Est-ce que le bus, une fois vidé, ne pourrait pas accueillir des passagers jusqu'à la station Square-Victoria?

Le Président

Le président réfère la question à Michel Tremblay, directeur – Planification et développement du réseau.

Michel Tremblay mentionne que d'autres travaux sont prévus sur le territoire et auront un impact sur le trajet de la ligne 168. Différents scénarios ont été analysés pour ce trajet et la suggestion de monsieur sera étudiée. Un suivi sera fait auprès de monsieur.

Suivi L. Lebrun

QUESTION 5

M. Julien Gascon

La question de monsieur porte sur les mesures d'urgence en cas d'évacuation dans le métro. Il y a eu une interruption de service cette semaine causée par une porte mal fermée. Il était dans la voiture à la station Mont-Royal. Il se demandait si, en cas de besoin d'évacuation, la voiture continue à une prochaine station accessible et quelles sont les procédures pour évacuer les gens avec fauteuils roulants.

Le Président

Le président réfère la question à Martin Chartrand, directeur Entretien équipements fixes.

Martin Chartrand mentionne que lors d'incidents, la STM tente de ramener les voitures en station. Advenant le cas où une évacuation doit se faire en tunnel ou en stations non accessibles, les services d'urgence et les premiers répondants munis d'équipements spécialisés procèdent à l'évacuation des personnes. Nous ne pouvons pas confirmer que les services d'urgence sont en mesure d'évacuer aussi les équipements d'aide à la mobilité (fauteuils roulants, triporteurs, etc.) au même moment que l'évacuation des usagers. Toutefois, la STM prendra soin des équipements d'aide à la mobilité et s'assurera de les redonner aux propriétaires.

QUESTION 6

M. Julien Gascon

La question de monsieur porte sur le transport adapté. Des données ouvertes sont disponibles pour le réseau régulier et il demande s'il serait aussi possible d'offrir des données ouvertes sur le transport adapté.

Le Président

Le président réfère la question à Linda Lebrun, directrice exécutive – Planification et finances

Linda Lebrun veut rendre ses données ouvertes. Nous avons commencé par les données ouvertes pour le métro et celles du transport adapté devraient être disponibles au courant de l'année 2020.

QUESTION 7

M. Normand Parisien

La question de monsieur concerne la ligne Orange. Peut-on avoir l'assurance de la réalisation en urgence d'un prolongement entre la station Côte-Vertu et la gare Bois-Franc?

Le Président

La question a été soulevée. Nous travaillons présentement sur la révision de notre plan stratégique et analysons toutes les possibilités. De plus, la STM n'a pas l'autorité de décider d'un prolongement de lignes de métro.

QUESTION 8

M. Normand Parisien La question de monsieur porte sur le réseau de surface. Les bus ne circulent pas rapidement à cause des entraves sur la route ainsi que les arrêts mis en place dans certains arrondissements. Comment faire circuler les 300 bus dans de telles conditions?

Le Président Nous travaillons présentement sur des projets de voies réservées et croyons que vous en serez satisfait. L'objectif est de nous assurer de la fluidité des bus. Par exemple, le 445 est un succès et nous bonifierons le service sur cette ligne dès le 23 mars.

QUESTIONS REÇUES PAR COURRIEL

QUESTION 9

Mme Marie-Eve Veilleux J'utilise le transport adapté plusieurs fois par jour, notamment pour aller travailler. J'aimerais savoir quelles sont les procédures mises en place pour prévenir la transmission du virus causant le COVID-19 dans les véhicules du TA (minibus, taxis adaptés et berlines) vu qu'une bonne partie de la clientèle fait partie des populations vulnérables identifiées par la santé publique.

En complément, comment ces informations seront-elles communiquées aux usagers et usagères qui en a besoin rapidement pour prendre des décisions éclairées quant à leurs déplacements? Merci.

Le Président Le président réfère la question à Chantal Fortier, directrice – Transport adapté.

Pour les taxis, des lingettes et du Purel ont été mis à la disposition des chauffeurs et le nettoyage de l'intérieur des véhicules est fait plus fréquemment et aussi automatiquement dès la sortie d'un usager qui aurait eu la toux. Les ceintures de sécurité et les équipements sont aussi nettoyés avec des lingettes. Nous verrons la possibilité de communiquer l'information à la clientèle.

Suivi R. Amilcar

QUESTION 10

M. Keven Breton J'aimerais remettre en question la qualité de l'entretien des rampes d'accès «avant» de la flotte d'autobus. Ces rampes ont été peu utilisées pendant l'hiver, du sel, de la poussière, du calcium se sont accumulés sur leur mécanisme, et comme chaque année, au retour du printemps, elles ont de la difficulté à se déployer. Les deux premiers autobus que j'ai empruntés ce printemps (sur les lignes 35 et 107) ont été envoyés en service avec des rampes défectueuses.

Je me demande donc quel type d'entretien la STM réserve-t-elle à ses rampes pour en assurer le bon fonctionnement. Pourquoi ne pas vérifier avant chaque départ que celles-ci fonctionnent ? Cela éviterait bien des désagréments ?

Le Président C'est une question qui revient assez souvent. Nous pourrions avoir un complément d'information plus précis concernant les lignes mentionnées et le type d'entretien pour s'assurer de pouvoir les déployer. Nous pourrions vous répondre directement.

Suivi N. Fréchette

QUESTION 11

M. Robert Bijoux Gratuité STM • Le réseau de transport de Longueuil (RTL) offre la gratuité en dehors des heures de pointe soit de 9:00 à 15:30 et de 18:30 jusqu'à la fin de service, (horaire contraignant – si on parle de gratuité): Est-ce que la STM a des plans pour laisser voyager des aînés gratuitement sur leur réseau – sans ces contraintes ?

Le Président Le président mentionne que la tarification relève de l'ARTM et c'est à celle-ci qu'il faut adresser cette demande.

QUESTION 12

M. Robert Bijoux

Banc réservé aux personnes ayant un handicap. • J'ai remarqué que certaines personnes ne comprennent toujours pas les pictogrammes de bancs réservés ou n'ont pas la gentillesse de céder leurs places -- La STM pourrait-elle faire des publicités ciblées pour informer la nécessité de céder automatiquement ces places aux personnes désavantagées ??

Le Président

Le président réfère la question à Renée Amilcar, directrice exécutive – Exploitation Bus.

Dans les nouveaux bus que nous recevrons en avril, des sièges seront identifiés à cet effet. De plus, nous planifions, avec l'équipe du Marketing, une campagne pour sensibiliser la clientèle (bus et métro).

QUESTION 13

M. Lawrence Fan

J'ai regardé les nouveaux Planibus qui commencent le 23 mars pour ma route (419) et je suis très déçu. Il y a beaucoup moins de service. Entre 7h et 8h en direction ouest, il y en a 3 bus de moins comparé aux horaires d'hiver. En plus, la fréquence entre 10h et 13h est augmentée à 31-33 minutes, ce qui est absolument ridicule.

Pourquoi la réduction de service? Est-ce que c'est à cause des mesures de la fermeture du tunnel Mont-Royal? Si oui, je suis extrêmement déçu car vous avez promis en décembre que le service ne serait pas affecté sur les autres lignes du réseau...

Le Président

Le président confirme que la fermeture du tunnel n'aura aucun impact sur les autres lignes du réseau. Par contre, les horaires sont revus 4 fois par année selon l'utilisation des lignes. Il cède la parole à Michel Tremblay, directeur – Planification et développement du réseau.

Michel Tremblay mentionne qu'effectivement les horaires sont revus 4 fois par année pour, parfois ajouter, parfois réduire le service, et ce, en comparant les périodes précédentes et en fonction des normes d'entassement et de service.

Le directeur général

Le directeur général ajoute que cette pratique n'est pas nouvelle; elle se fait de façon récurrente depuis longtemps. Cela n'est pas toujours visible mais avec l'information en temps réel maintenant cela est devenu plus visible pour la clientèle. Ce sont des ajustements que l'on fait pour des raisons opérationnelles et d'achalandage.

QUESTION 14

M. Khalid Fensab

Sirta, l'application de réservation en ligne du transport adapté de la STM, peut servir pour informer et sensibiliser sur les mesures de prévention face à l'évolution de l'épidémie du coronavirus (COVID-19).

La STM, doit anticiper et prévoir des solutions pratiques pour éviter à une clientèle du TA en majorité vulnérable. Toute communication utile est bonne en ces temps difficiles.

Le Président

Il mentionne que nous avons déjà donné des informations plus tôt à cet effet et répondu à ce questionnement. M. Tremblay a précisé les mesures mises en place et Mme Fortier a précisé ce qui se fait dans les taxis. Des mesures de communication seront envisagées et pourront certainement être mises en vigueur assez rapidement.

QUESTION 15

Mr. Ryan Coughlin

I propose a potentially very impactful route modification for the 211 bus. Eg. I suggest the 211 bus heading west on Beaconsfield boul. turn down Woodland Av. then turn onto Beaurepaire Dr. and then turn onto Morgan and then back onto lakeshore Dr.

This modification would allow commuters to connect to both the Beaurepaire and Baie d'Urfe train stations as well as the

Beaurepaire pool. Woodland Av. is a major roadway and this modification would also link the Beaconsfield train station to the Beaurepaire village. The section of lakeshore Dr. which would be omitted from this new route plan is a quiet residential area commonly used by bicyclists, joggers and local traffic. The road is very narrow and the speed limit is therefore only 40 Km.

I have lived in the West Island for 30 years and I know this area very well. I hope you consider my recommendation. Merci

Le Président

Le président mentionne qu'une révision du réseau de bus sera faite au cours des prochaines années et cède la parole à Michel Tremblay, directeur – Planification et développement du réseau.

Michel Tremblay n'a pas de réponse précise à la question de monsieur. Il ajoute, qu'au-delà de la grande révision du réseau bus, nous procédons présentement à une analyse pour consolider l'offre de tout le corridor du sud-ouest de l'autoroute 20 avec les lignes 211, 411, 405 et plusieurs lignes mises en place dans le cadre de Turcot. La suggestion de monsieur sera prise en considération dans notre analyse.

QUESTION 16

M. Rui Jia Yang

Bonjour, La STM a bien promis l'an passé qu'«on ne retirera pas de chauffeurs ni de bus du réseau actuel». Par contre, plusieurs lignes ont subi une coupure de service aux heures de pointe matinales pour la période d'horaire à venir (23 mars), notamment sur les lignes 129 et 144. Dans le cas de la ligne 129 direction sud, en comparant avec l'horaire du janvier 2020 et de mars 2019, ce sont 4 et 5 départs coupés respectivement, tous aux heures de pointe du matin.

La fréquence est baissée de 7-8 minutes à 10-12 minutes. Pour la ligne 144 ouest, ce sont 7 départs coupés chaque matin, et la fréquence est passée de 6-7 minutes à 10 minutes. J'ai regardé partout au planibus, et une grande portion de lignes offre beaucoup moins de départs vers 7h à 8h, et la fréquence a beaucoup diminué durant cette période, comparé au mars passé.

Considérant le nombre de lignes qui verront moins de service, et tous aux heures de pointes du matin, il ne peut pas s'agir de l'ajustement régulier d'horaire, mais bien une décision délibérée d'en couper. Ma question est: pourquoi la promesse n'a pas été retenue? Pourquoi avoir enlevé des bus du réseau régulier pour les navettes du REM?

Le Président

Le président confirme qu'aucun bus du réseau régulier ne sera utilisé pour les mesures de mitigation du REM. Il précise que ces ajustements sont causés par la révision des horaires qui se fait 4 fois par année selon l'utilisation des lignes. Il n'y a eu aucune coupure de service en mars. Le service bus sera augmenté de 5% en 2020.

QUESTION 17

M. Matthew McLauchlin

La signalisation des œuvres d'art est fort appréciée. Pourtant les affiches près de certaines œuvres sont erronées, faisant référence à des œuvres différentes que celles qu'elles accompagnent. C'est le cas notamment à Jean-Drapeau (quai Longueuil-UdS), où l'œuvre décrite est celle de Jean Dumontier à la station Longueuil-UdS; et à Du Collège (édicule Cartier), où l'affiche décrit les vitraux situés dans l'autre accès. Peut-on vérifier et régler ces panneaux?

Le Président

Nous en prenons note, une vérification sera faite et nous vous contacterons pour vous informer.

Suivi F. Chamberland

QUESTION 18

M. Matthew McLauchlin À la station Papineau, on voit entre autres des cloisons temporaires en arrière des bancs, certains bancs dont des sièges ont été retirés et surtout, l'absence des volets de l'œuvre Les Patriotes de 1837-38 normalement situés au-dessus de la voûte. Pourtant aucune indication n'est présente en station ou sur le site Web indiquant que des travaux sont en cours. Pourrait-on avoir une mise à jour concernant cette station?

Le Président Une vérification sera faite et un panneau sera ajouté pour informer du moment où l'œuvre sera remise. Si nous n'avons pas suffisamment de temps pour faire un panneau, nous vous donnerons l'information rapidement.

Suivi F. Chamberland

QUESTION 19

M. Matthew McLauchlin Pouvez-vous nous donner une mise à jour sur le processus de requalification de la boucle Elmhurst pour accepter les autobus articulés sur les lignes 51 et 105 ? Est-ce que c'est un dossier actif, et si oui, quand en prévoit-on l'issue?

Le Président Le président réfère la question à Michel Tremblay, directeur – Planification et développement du réseau.

Michel Tremblay mentionne qu'il n'a pas la réponse. Toutefois, ce dossier n'a pas été abandonné et ces 2 lignes sont très importantes. Il s'informera de l'état du dossier.

Suivi L. Lebrun

QUESTION 20

M. Christian Généreux Bonjour, Je constate que l'information sur l'état de service des ascenseurs sur le site de la STM se fait difficilement. Par exemple, cette fin de semaine, le site indiquait que deux ascenseurs du Métro Jean-Talon étaient en panne alors que depuis au moins vendredi les ascenseurs étaient fonctionnels. Cette situation se produit souvent depuis quelques mois. Cela a d'importantes conséquences pour les personnes qui se déplacent en fauteuil roulant, et pour qui le fonctionnement des ascenseurs est un élément primordial dans la « chaîne de déplacement accessible ». Qu'allez-vous faire pour remédier à la situation ?

À mon avis, il y aurait trois mesures à prendre : • À court terme : modifier l'information « état des ascenseurs » sur le site de la STM pour y ajouter le moment où la panne a eu lieu ; • À moyen terme ; créer des comptes dédiés Twitter, message texto, etc. afin d'informer les usagers sur l'état de service des ascenseurs ; • À moyen terme ; Faire de la place sur les outils d'information à la clientèle en station et dans les rames de métro afin d'informer la clientèle de l'état ascenseurs.

En vous remerciant, Ps ; Au moment où j'écris ces lignes le site vient de m'indiquer que l'ascenseur à la station Cartier (rue à M1) est tombé en panne. Si c'est réparé au moment où vous lirez ces lignes aura-t-on mis à jour l'information sur le site internet ? Qui vivra verra !

Le Président Le président réfère la question à Alain Legault, directeur – Relations publiques.

Alain Legault mentionne qu'il peut arriver que sur le site Web nous indiquions que les ascenseurs ne sont pas en service. S'ils le sont et que nous mentionnons sur le site qu'ils ne le sont pas, c'est parce qu'ils sont en tests et nous attendons la confirmation de l'ingénierie avant d'indiquer sur le site Web que ces ascenseurs sont fonctionnels.

QUESTION 21

M. Jean Tremblay

Est-ce que le centre de transport St-Denis recevra des autobus hybrides?

Le Président

Le président réfère la question à Nancy Fréchette, directrice exécutive – Planification Entretien, Infrastructures et Approvisionnement.

Étant donné qu'il n'y a pas toutes les infrastructures nécessaires, Nancy Fréchette précise qu'il n'y aura pas de bus hybrides au centre de transport St-Denis. De plus, ce centre de transport est porté à être fermé éventuellement.

QUESTION 22

Mme Jacinthe Ouellette

Bonjour, Je suis une usagère du transport adapté qui se déplace majoritairement en taxis (van adaptée et taxi régulier). Il est fréquent que la route à emprunter entre deux destinations soit longue, ou entravée par de nouveaux travaux routiers ou des rues bloquées temporairement.

Lorsque je connais le secteur, je peux indiquer au chauffeur un chemin plus efficace, plus rapide ou simplement plus sécuritaire pour nous déplacer (ex. : prenez une petite rue parallèle pour éviter la congestion, tournez ici pour éviter les dos d'âne, passez par tel chemin pour éviter les rues bloquées au Quartier des spectacles l'été, etc.) 99% du temps je me fais répondre par le chauffeur que la route est dictée par le T.A. et qu'il est impossible d'emprunter d'autres rues pour être plus efficace.

Or, la STM donne bien sûr l'ordre des clients à prendre et déposer, mais n'a jamais affirmé dicter le trajet entre ces arrêts. Est-il possible d'avoir l'heure juste pour pouvoir répondre en toute connaissance de cause et dans le respect de nos droits aux chauffeurs qui contestent nos conseils et suggestions en s'appuyant sur un faux règlement de la STM? Parfois ce refus de nous écouter nous fait tourner en rond ou perdre du temps et occasionner des retards pour les prochains clients. Merci.

Le Président

Le président réfère la question à Chantal Fortier, directrice – Transport adapté.

Chantal Fortier précise que la STM ne dicte pas aux chauffeurs la route à prendre; celle-ci demeure à leur discrétion. Par contre, on s'assure que l'offre de service et la ponctualité soient respectées.
